

### **ORDRE DU JOUR**

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 16 AOÛT 2010, 19 H

1	0	_	S	uj	ets	d	'o	้น	ve	rtı	ure	
---	---	---	---	----	-----	---	----	----	----	-----	-----	--

.01 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 août 2010

.02 - Point d'information des conseillers

.03 - Période de questions du public

#### 12 - Orientation

.01	1100764001	Autorisation d'adhésion au « Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux » de la Direction des sports de la Ville-centre, pour la réalisation du projet de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette, projet estimé à environ 9,1 M\$ tous taxes et frais inclus et autoriser la dépense pour la portion de l'arrondissement, de l'ordre de 20 %, ainsi que la dépense pour certains travaux essentiels, jugés non admissibles au projet.
.02	1102913023	Autorisation du dépôt d'une demande au Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour l'obtention d'une subvention permettant la mise en œuvre de l'opération "Oasis de fraîcheur au cœur du quartier St-Édouard"

#### 20 - Affaires contractuelles

.01	1101654003	Autorisation du lancement d'appel d'offres public pour des travaux de démolition et de décontamination (bâtiment #0240), situé au 700, boulevard Rosemont
.02	1102716005	Approbation du projet de bail de l'immeuble sis au 6240, avenue Christophe-Colomb
.03	1104238005	Octroi à l'organisme « Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec » d'une contribution financière au montant de 300 \$, à même le surplus non affecté
.04	1104362002	Octroi à l'entreprise " Norgéreq Ltée" d'un contrat pour la mise aux normes de la pataugeoire (bâtiment #2313) et du chalet (bâtiment #0330) du parc Lafond situés au 3 500, avenue Laurier de l'arrondissement Rosemont–La-Petite-Patrie : (3 soumissionnaires) aux prix et conditions de la soumission datée du 8 juillet 2010, soit 1 672 889,12 \$, incluant les taxes et contingences, conformément aux plans et au cahier des charges préparés pour ce projet. Autoriser une dépense totale de 1 824 609,87 \$ et voter des crédits de 1 743 785,52 \$. Soumission # 12974
.05	1100122004	Octroi aux organismes « La Maisonnette des Parents » et « Loisirs St-Marc de Rosemont » d'une contribution financière de 2 300 \$ (1 150 \$ par organisme), à même le budget de fonctionnement, à titre de soutien supplémentaire à la réalisation du programme des camps de jour, en complément au programme Emplois d'été Canada
.06	1101239004	Octroi à l'organisme « L'Oasis des enfants de Rosemont » d'une contribution financière de 500 \$, à même le surplus non affecté, en soutien à la réalisation de sa programmation estivale 2010

.07	1103318003	Approbation de protocoles d'entente avec « La Maisonnette des Parents » et « Loisirs du centre Père-Marquette Inc.», afin de soutenir l'organisation de deux fêtes familiales qui se dérouleront sur le territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie – Octroi d'une contribution financière de 6 000 \$ (3000 \$ par organisme), à même le budget de fonctionnement, pour l'année 2010
.08	1102913012	Octroi au ministère des Transports du Québec, division du CGER (Centre de gestion de l'équipement roulant) d'un contrat pour la location incluant l'entretien de quatre (4) camions-tasseurs (camions International Work Star 7400 équipés d'une benne Leach modèle 2R- III) pour un terme de 10 ans à compter de leur date de livraison - Autorisation d'une dépense approximative de 2 186 872 \$, incluant les taxes

.03

30 – A	30 – Administration et finances					
.01	1100209003	Prendre acte du rapport consolidé des décisions déléguées pour la période du 1er au 31 juillet 2010, de la liste des bons de commande approuvés pour la période comptable du mois de juillet 2010, soit du 2 au 29 juillet 2010 et de la liste des demandes de paiement pour les périodes comptables des mois de juin et juillet 2010, soit du 28 mai au 29 juillet 2010, en vertu du <i>Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés</i> (RCA-23)				
.02	1101663010	Approbation d'une entente entre l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et Projets Saint-Laurent, déterminant les modalités permettant l'implantation de sites de compostage communautaire au sein du territoire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie				
.03	1102739002	Autorisation de virements de crédits d'un montant de 600 000 \$, du compte de passif au surplus budgétaire divers, afin d'imputer adéquatement les dépenses à venir en 2010				
.04	1100081002	Affectation du surplus de gestion pour l'exercice 2009 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie de 1 200 000 \$ pour le fonds de stabilisation du coût du déneigement, 300 000 \$ pour la réserve pour les imprévus et 744 300 \$ pour les surplus divers				
40 – R	églementation					
.01	1103581009	Émission d'ordonnances – Programmation d'événements publics : « Épluchettes dans les jardins communautaires de Rosemont–La Petite-Patrie », « Course Trois, 2, 1, go », « Adofest », « Carnaval Saint-Zotique », « Marathon Oasis de Montréal », « Footival ultrainien », « Aigutoz du rathma à votre quartier », « Footival Journese				

# « Festival ukrainien », « Ajoutez du rythme à votre quartier », « Festival Jeunesse Envolée », « Fête de la famille » et approbation du protocole d'entente avec

l'Association culturelle St-Volodymyr,

.02 1101316007 Émission d'ordonnance – Aménagement d'une voie réservée aux virages à gauche sur l'avenue Christophe-Colomb, au nord du boulevard Rosemont

1102913019 Adoption - Règlement RCA-66 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre c-4.1) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie »

- Modification de l'article 3

1090963063 Adoption – Second projet de règlement numéro 01-279-26 intitulé : « Règlement .04 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) », afin d'y changer certaines normes réglementaires et d'y ajouter un plan

d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) propre au site de l'hôpital Santa Cabrini (5655, rue Saint-Zotique Est) et du CHSLD Dante (6887, rue Chatelain)

.05	1100963002	Avis de motion - Règlement RCA-67, intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984, modifié) applicable au territoire de l'arrondissement »
.06	1100963002	Adoption - Premier projet de Règlement RCA-67 – Règlement modifiant le Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984, modifié) applicable au territoire de l'arrondissement
.07	1102739001	Avis de motion - Règlement 2610-004, intitulé « Règlement d'emprunt autorisant le financement de 2 373 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation de l'arrondissement ( programme triennal d'immobilisations 2010-2012)
.08	1100963050	Autorisation d'une dérogation mineure - Dérogations à certaines dispositions du Règlement sur les clôtures (RCA-27) et du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) - bâtiment situé au 4101, rue Molson
.09	1100963072	Autorisation d'une dérogation mineure - Dérogations à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) - alignement de construction - Bâtiment situé au 6910, rue Marconi
.10	1100963035	Abrogation de la résolution CA10 26 0166, relative à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé aux 935 et 937, rue Saint-Zotique Est
.11	1100963073	Autorisation d'une dérogation à l'interdiction de convertir en copropriété divise pour l'immeuble situé au 935, rue Saint-Zotique Est et au 6700, rue Boyer
.12	1101016002	Abrogation de la résolution CA10 26 0178, relative à l'approbation des plans, en vertu du titre VIII du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie</i> (01-279), PIIA art. 671.10 - Bâtiment situé au 5703, rue De La Roche
.13	1100963082	Approbation des plans, en vertu du titre VIII du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie</i> (01-279) - PIIA, article 671.10 - Bâtiment situé au 5703, rue De La Roche
.14	1100963061	Approbation des plans, en vertu du titre VIII du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie</i> (01-279) – Agrandissement d'un bâtiment par l'ajout d'un 2e étage - Bâtiment situé au 6910, rue Marconi
.15	1100963007	Approbation des plans en vertu du titre VIII du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie</i> (01-279) – PIIA articles 95, 671, paragraphe 12, 674 et 674.10 – Construction de 3 bâtiments de 3 étages ayant une mezzanine à la place du bâtiment situé au 3105, avenue Laurier Est
.16	1100963037	Approbation des plans, en vertu du titre VIII du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie</i> (01-279), pour le bâtiment situé aux 3182 à 3184, boulevard Rosemont - Agrandissement en superficie, en nombre d'étages et l'ajout d'une construction hors toit
.17	1100963058	Approbation des plans, en vertu du titre VIII du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) – Construction d'un bâtiment résidentiel de deux étages plus mezzanine et 4 logements - Bâtiment situé aux 5741-5743-5745-5747, rue Cartier
.18	1100963019	Approbation des plans, en vertu du titre VIII du <i>Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie</i> (01-279) - Alignement de construction à prescrire pour la construction d'un centre de la petite enfance - Bâtiment situé au 4025, rue de Bellechasse

.19	1100963077	Acceptation d'une somme de 65 600 \$ par le propriétaire du terrain sis au 4025, rue de Bellechasse, conformément à l'article 6 du <i>Règlement sur les opérations cadastrales</i> (R.R.V.M., c. O-1), relativement à des frais pour fins de parcs, représentant 10 % de la valeur réelle des terrains visés compris dans le plan d'opération cadastrale (dossier 2100158008)
.20	1100963081	Adoption d'une résolution attestant la recevabilité d'une demande de subvention en vertu du Règlement sur les subventions relatives aux bâtiments dérogatoires et aux terrains vacants situés en secteur d'habitation ou en secteur de commerce permettant l'habitation pour l'immeuble situé au 6679, rue Saint-Urbain

Le secrétaire d'arrondissement